

**RUSHDIE-FICTION**

---

Paris, le 6 Mars 1991

*<<"Cette connasse de Golda s'est encore fait baiser !" éruclait Yavé-le-Moko. Isaïe sembla s'absonber dans la petite branlette qui lui servait d'activité sexuelle. Son impuissance légendaire avait ses bons côtés: il la compensait par un courage physique doublé d'une cruauté persuasive, qui avait utilement contribué à l'élimination du Gang des Libannais et de la Bande au Syrien, au Nord de la Canebiène. "Après tout ce pognon filé à la presse pour mettre sur le dos des butagaz allemands l'affaire des touristes juifs monts de froid dans les campings polonais!". Yavé ne décolèrait pas. Abraham piqua piteusement son nez entre les nichons de Sara...>>*

La tempête internationale soulevée par ce paragraphe des Psaumes de Satan, publié par Gallimard dans la prestigieuse Série Noire, n'est pas prête de s'apaiser. L'auteur, David Serfaty, natif de Tel Aviv émigré à Marseille, est toujours caché par la Police Française. Ce matin encore, le Premier ministre Shamir a refusé devant la Knesset de désavouer les propos d'Ariel Sharon et du rabin Kahane appelant <<tous les juifs du monde à châtier le nazi Serfaty où qu'il se trouve>>.

Les déclarations incendiaires des gouvernants israéliens ne sont pas dénués d'arrière pensées politiques. M. Shamir tient là une excellente occasion de mettre dans l'embarras le Président Mitterrand après l'élévation de la délégation de l'OLP à Paris au rang d'ambassade. Le Président Bush aussi est visé, après la suspension d'un prêt tant qu'Israël n'aura pas accepté la Conférence Internationale et l'arrêt du tir à balles sur les manifestants palestiniens. Quant à Ariel Sharon, nouveau ministre d'Etat, il neutralise Shimon Pérés, déjà contraint à la démission après son entrevue "secrète" avec Yasser Arafat.

Mais c'est bien sûr en France que l'Affaire fait des ravages: si les trois semaines de campagne de Jean Daniel, J.F. Kahn et J.P. Elkabach dans leur médias respectifs, ni la spectaculaire démarche de MM. Attali et Stoléru auprès de Michel Rocard, n'ont pu convaincre le gouvernement d'interdire le livre, le Consistoire, la LICRA et le MRAP viennent de porter plainte contre Serfaty pour "incitation à la haine raciale". Le dernier week-end a vu des dizaines de milliers de juifs (en majorité des sépharades originaires d'Afrique du Nord) manifester à l'appel du Bethar aux cris de <<Serfaty, salaud, les Juifs auront ta peau>>, <<Mitterrand complice>> et <<Ariel, roi d'Israël! >>. Malgré le large soutien de l'intelligentzia, la Communauté Juive Française risque de compromettre une

intégration que l'on croyait définitive. Déjà M. Le Pen s'engouffre dans la brèche.

Plus profondément, l'Affaire Serfaty remet en perspective l'Affaire Rushdie qui défraya la chronique il y a deux ans, juste après l'affaire Scorcese. Retrospectivement, les jugements se font plus nuancés. Entre la liberté d'expression et le droit au respect des croyances religieuses, la contradiction est aujourd'hui débattue. D'autant que la plainte en "incitation à la haine raciale" pose la question du passage à l'acte: il y a des mots qui blessent autant qu'un coup de shlague.

Gardons nous cependant de l'amalgame. Scorcese n'insultait pas vraiment la religion chrétienne. Le Christ aux Oliviers n'a-t-il pas dit <<que ta volonté soit faite, et non la mienne>>? En imaginant ce qu'était la "volonté propre" du Fils, Scorcese ne faisait que souligner le tragique de son choix final. Rushdie insultait la religion musulmane, mais appelait-il à la haine des musulmans? Pas plus que nos joyeux blasphèmes du Carnaval n'étaient dirigés contre le peuple chrétien. Serfaty fait-il un pas de plus? La question est aujourd'hui entre les mains de la Justice.

Du côté des dignitaires religieux, il faut certes aussi distinguer. Entre les cardinaux, muftis et rabbins qui satanisent

une oeuvre sans l'avoir vue et demandent son interdiction, les fidèles qui crient "à mort", et les fanatiques qui condamnent l'auteur et l'exécutent, il y a une différence de nature. Mais n'est-elle pas celle qui distingue Ponce Pilate de la foule qui réclame Barrabas et de Caïphe ?

Et du côté des Croyants... On comprend la rage des juifs, qui, sous prétexte de transposition humoristique (d'un goût douteux) voient réveiller la propagande ignoble qui eut pour leur peuple des conséquences dramatiques. On comprend mieux, rétrospectivement, l'humiliation des musulmans déshérités du Tiers Monde ou des banlieues industrielles, attaqués dans la seule identité, la seule dignité qui leur reste: la religion de leurs pères. On peut regretter qu'ils ne se soient pas trouvés une autre identité: mais les forces politiques laïques "modernistes" ont-elles su ou même voulu leur porter un message d'espérance et de fraternité ?

Il est infâme de brûler des livres, mais il est des livres infâmes. Il est des oeuvres aussi dont l'infamie apparente fait progresser la culture et la spiritualité. Deux ans après l'attentat qui faillit lui coûter la vie, le livre de Rushdie n'est-il pas devenu un livre-culte chez les jeunes européens ayant rompu avec leur famille musulmane ? Et la Bible elle-même n'est-elle pas un ouvrage raciste, qui ne devient humaniste qu'au

vingt-deuxième chapitre du livre d'Isaïe ? C'est l'honneur de notre civilisation que de laisser le débat ouvert, en laissant paraître les oeuvres. Mais alors, que le débat ait lieu ! «Je déteste ce que vous dites, mais je me battrais pour que vous puissiez l'écrire» disait Voltaire. N'avons-nous pas oublié que le droit des oeuvres à paraître implique le droit de manifester contre ce qu'elles ont de détestable ? Il est facile pour les nantis de jouer les grands seigneurs libéraux. Mais que la critique n'oublie pas que le seuil de l'humiliation n'est pas le même pour ceux qui n'ont rien. Dire cela n'est pas justifier la manipulation fanatique, politicienne et criminelle de l'humiliation !

De notre correspondant  
Alain LIPIETZ

(Suggestion de chapeau: «Et si un livre blasphématoire s'en prenait à la religion du peuple Juif ? Quelle serait l'attitude des intellectuels français ? etc...»)